

Zeitschrift:	Schweizer Volkskunde : Korrespondenzblatt der Schweizerischen Gesellschaft für Volkskunde
Herausgeber:	Schweizerische Gesellschaft für Volkskunde
Band:	31 (1941)
Heft:	1
Artikel:	Légende franc-montagnarde
Autor:	Surdez, J.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-1004825

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Légende franc-montagnarde.

Par J. Surdez, Berne.

Comme correspondant du Glossaire des patois romands j'ai eu à questionner de nombreux vieillards de l'Ajoie, de la Vallée, de la Montagne et des Clos-du-Doubs, dans la partie romande et catholique du canton de Berne. Le fond de leurs différents patois est à peu près le même et la différence réside surtout dans la prononciation.

Les vieux patoisants sont méfiants et, de peur d'être «mis sur la gazette», se tiennent sur leurs gardes. Ils craignent surtout d'être tournés en ridicule par leur entourage. S'ils condescendent assez aisement à vous donner les noms patois des parties d'un char, d'une herse, d'un pressoir, d'un métier à tisser, qu'ils ont sous les yeux, ils sont moins loquaces lorsqu'il s'agit de croyances populaires, de sorcellerie surtout, de légendes et même de ces «fôles» ou contes fantastiques dont le regretté Louis Rossat n'a pu publier qu'un petit nombre.

Etant moi-même de leur confrérie, le patois étant ma langue maternelle, et possédant les 4 principaux dialectes de mon petit pays jurassien, il m'a été possible d'en recueillir un très grand nombre.

La place étant mesurée dans le Bulletin et ne voulant point importuner ceux qui ne comprennent point notre vieux langage, je ne me permettrai que d'en envoyer un ou l'autre à la rédaction.

La légende qui paraît aujourd'hui se retrouve-t-elle ailleurs? C'est possible et même probable puisque l'on a cru découvrir jusque dans l'Inde la source de certains de nos contes populaires et que l'on parle un peu partout de baumes, de trésors et de roches tournantes*). Toutefois, l'histoire de la pierre qui vire que nous conta jadis un bon vieillard, en patois des bords du Doubs, vaut la peine d'être révélée car le langage archaïque tout simple conserve la vivacité et le coloris de l'expression, le pittoresque de l'image, une verve naïve qui lui donnent une saveur et un charme exquis.

La tombe où dorment déjà les mœurs, le langage de nos aïeux, se creusant tous les jours davantage, il est utile de faire connaître ce qui subsiste de leurs si touchantes croyances.

Les vieux mots, les anciens termes, jadis couramment usités, ne sont pas encore tombés partout en désuétude et sont intelligibles, à l'heure actuelle, pour un assez grand nombre d'indigènes.

Nous n'avons trouvé, dans la région des Bois, aucune trace de l'éboulement dont il est question dans la légende que nous reproduisons. Toutefois, à une lieue en aval, le barrage du bassin

*) Zu den drehenden Steinen s. Handwb. d. d. Abgl. 8, 394 f. Vgl. auch „Schatz“ ebd. 7, 1002 ff.

de la Goule provient d'un pan du plateau franc-comtois qu'un tremblement de terre précipita jadis dans le Doubs; il y a bien, dans cette commune, le hameau de Sous-les-Rangs, le marais des Rosez et la ferme de la Maison rouge. Les vieux actes nous apprennent que celle-ci est bâtie sur l'emplacement d'un ancien couvent de femmes. Nous y avons encore vu, à demi enfoui dans un bouquet d'arbres, le linteau armorié d'un portail portant cette inscription: Maison des Ursulines.

Lai roitche virainne.

Dains le temps¹⁾ — èl é dje siouessiē bïn des oueres dâs aidont — lai roitche virainne ne ressennaît vouere ceté qu'en peut vouere âdjed'heûs. La Mâjon roudge n'était pe encoé baïti ne les noires djoux de fuates essaïtches.

Neût et djoué vos y ôyïns heûlê les loups, raîlê les deus et les tschuattes, djaippê les renaïds, couaillie les aidiaices et les conoilles. Chetôt aiprés lai roue neût²⁾), les bats se bottïnt ai siôtrê et les rainnes ai les redgennê dains lai saigne des Rôsés. Le tschâd-temps, les années de soirie, des cieuletons se pouér-cheuyïnt tot lai neût.

Mînme de djoué, les dgens se soingnïnt en péssaint dôs lai roitche virainne et grulïnt cman des gravalons. Les djenâtches, aitchevalèes chus des maindges d'écouves, veniïnt y retrovê dains lai bâme, le Peut et les saibbaittous, tos les saimbèdes à soi.

E parait que tos les ans, lai neût de Nâ, tiaïnd que le premie côp de lai mieneût tapaït chus lai tiaimpainne di cio-

La roche tournante.

«Dans le temps» — il a déjà bien soufflé des vents depuis lors — la roche tournante ne ressemblait guère à celle qu'on peut voir aujourd'hui. La Maison rouge n'était pas encore bâtie ni les noires forêts essartées.

Nuit et jour vous y entendiez hurler les loups, crier les ducs et les chouettes, glapir les renards, jacasser les agaces et les corneilles. Sitôt après la «raie de la nuit», les crapauds se mettaient à siffler et les grenouilles à les contrefaire dans le marais des roseaux. Le «chaud-temps», les années de sécheresse, des feux-follets se poursuivaient toute la nuit.

Même de jour, les gens se signaient en passant sous la roche tournante et tremblaient comme des frelons. Les sorcières, à califourchon sur des manches à balai, venaient y retrouver dans la baume le Laid et les participants au sabbat, tous les samedis soir.

eutchie de Tschairmâvelaïs³⁾), enne pierre viraît à fond de lai bâme et ïn allou⁴⁾ moinnaît dains enne souetche de tiaïve bïn éciérie. Des bossas⁵⁾ étïnt rempiâchus de louyis d'oue et d'ëtius d'airdgent. Tiaind que le derrie côp de lai mieneût était décroeutschie, lai roitche se déviraît et repreniaît sai piaice et lai tiaïve demoéraît frome djunque en l'année d'aprés. Enne fois refromê, tos les tschevâx de la Montaigne des Bôs⁶⁾, emboérelês et aipiyies, ne l'airïnt pe fait ai boudgi d'ïn peûce.

In soi de Nâ, qu'è fesaît ïn froid de tschïn, des véjïns péssïnt lai lôvrèe tchie le Milat de Dôs les Rans⁷⁾, po aittendre lai mâsse de mieneût. L'ouere pueraît dains le tiué et lai noi péssaît tai lai tchaitouere de lai pouetche di tché. En ôyaît gréjelê les maintés⁸⁾ chus le toit. Les éciérons⁹⁾ breûlïnt dains le foineta et tapoyïnt.

Els étïnt sietê devaint l'hât-étre¹⁰⁾. In féchïn de raims de fuate breûlait, ïn bout pôse chus l'ïndie. Le véye Milat froeu-guené¹¹⁾ lai trontche de Nâ po lai faire épluê, en mairmeûjaint, po aivoi enne boinne moichon:

Eplue, éplue, djunque és nues,
Aitaint de djaivés que d'éplues.

«Il paraît» que, tous les ans, la nuit de Noël, quand le premier coup de «la minuit» frappait sur la cloche du clocher de Charmauvillers, une pierre tournait au fond de la baume et un «alloir» menait dans une sorte de cave bien éclairée. Des tonneaux étaient remplis de louis d'or et d'écus d'argent. Lorsque le dernier coup de «la minuit» était «décroché», la roche se détournait et reprenait sa place et la cave demeurait fermée jusqu'à l'année «d'après». Une fois refermée, tous les chevaux de la Montagne des Bois, harnachés et attelés, ne l'eussent pas fait «à bouger» d'un pouce.

Un soir de Noël, qu'il faisait un froid de chien, des voisins passaient la veillée chez le Petit Emile de Sous les Rangs, pour attendre la messe de minuit. Le vent pleurait dans la cheminée et la neige passait par la chatière de la porte de la cuisine. On entendait «crécelle» les «manteaux» sur le toit. Les «éclairons» brûlaient dans le petit four et crépitaient.

Ils étaient assis devant le «haut-âtre». Un fagot de rameaux d'épicéa brûlait, un bout posé sur le landier. Le vieux «Milot» tisonnait le tronc de Noël pour le faire «étinceler», en murmurant, pour avoir une bonne moisson:

Etincelle, étincelle, jusqu'aux nues,
Autant de javelles que d'étincelles.

Tot d'in côp è râté de froeguenê et allé dire: «N'envoidje que cetu que n'airait pe pavou d'allê dains lai bâme de lai roitche virainne¹²⁾ ci soi, d'entrê dains lai tiaîve â premie côp de lai mieneût, de rempiâtre ses baigates d'etius et de louyis et d'en repaitchi aivaint que soinneuche le derrie côp serait prou rétche po se payie lai Deûte et lai Djoux¹³⁾.

Le saing preniét le toué en lai fanne â Milat que bréçait chus ses dgenonyes son popenat de chéx mois. Ses aroilles soinnen-
nent¹⁴⁾. C'ât que dâs longtemps elle aivaît les envies d'éproeuvê le côp, mains son hanne n'en voeulait pe ôyi pailê. Elle s'était coijie mains elle n'en démouérdjaît pe. Elle ne voeulaît pe que son bouebeat tireuche pus taïd, cman yos, le diaîle pai lai quoue et se, d'hésâïd, çoli se pouéyaît, elle comptaît bïn raippoéetchê enne fois en l'ôtâ enne djurnée d'oue et d'airdgént.

Aichetôt que le Milat et les lôvrous feunent à fond de lai ciôjure elle bottét son tchaipelat dains sai baigate, emmaillolé bïn son afenat; elle tchaimpé chus lé sai cape, empreniét sai petête laintiene ai hoile de naivatte et monté vés lai bâme¹⁵⁾. Elle péssaît dains les moinnées¹⁶⁾ de noi, le train de derrie tendu, les quattro paittes en lai fois, sains laîtchie son popon. Le saing y brondenaît dains les aroilles, elle aivaît lai fidiure étieûte pai

Tout à coup il «arrêta» de tisonner et «alla dire»: «N'em-
pêche» que celui qui n'aurait pas peur d'aller dans la baume de la roche tournante, ce soir, d'entrer dans la cave au premier coup de «la minuit», de remplir ses poches d'écus et de louis et d'en repartir avant que sonne le dernier coup serait assez riche pour se payer (les fermes de) la Deûte et (de) la Jou.

«Le sang prit le tour» à la femme «au Milot» qui berçait sur ses genoux son pouponneau de 6 mois. Ses oreilles «son-
naient». C'est que dès longtemps elle avait «les envies» d'essayer le coup, mais son homme n'en voulait pas ouïr parler. Elle s'était tue mais elle n'en démordait pas. Elle ne voulait pas que son garçonnet tirasse plus tard, comme eux, le diable par la queue et si, «de hasard», cela se pouvait, elle comptait bien rapporter une fois à la maison plein son giron d'or et d'argent.

Aussitôt que le «Milot» et les veilleurs furent au fond de la «closure» elle mit son chapelet dans sa poche, emmaillota bien son enfançon; elle jeta sur elle sa «cape», alluma sa petite lanterne à huile de navette et monta vers la baume. Elle passa dans les «menées» de neige, le train de derrière tendu, les quatre pattes à la fois, sans lâcher son poupon. Le sang y bourdonnait dans les oreilles, elle avait la figure «écuite» par le froid de la

le froid de lai neût. En n'ôyait pe ïn brut, se ce n'ât des raims sas que tchoyïnt des bôs.

Enne fois dains lai bâme, elle se sietét chus ïn roeutchet. Le petét chus les dgenonyes, elle dévudé son tchaipelat. Çoli ne duré pe longtemps. Tot d'in côn, l'ouere qu'avait tchoi se rebottét ai tirie¹⁷⁾, en ôyon rombenê lai roitche. C'était le moitan de lai neût. Le premie côn de lai mieneût tapé à môtie de Tchaimavelaïs. Lai roitche virainne crôlé, creuché et peu viré tot d'in côn. Lai fanne à Milat se soingné et peus, sains piedre enne boussayatte¹⁸⁾, s'embrué dains l'allou et galopé dains lai tiaîve aiche bïn éciérie que se le soroille di méde aivait baillie¹⁹⁾.

Les véyes dgens ne dïïnt pe de mentes. È y avaït ïn trésoue. Lai voili que se botte ai pujie eman enne dôbe dains les bossas pieins de louyis et d'étius. Elle en rempiât son devaintrie, tos ses baigattes, ai répaïdre. Elle ne sôle pe de vouere yure l'oue et l'airdgent.

E ne fât pe enne heure à reloeudge de lai toué po soinnê les doze côps de lai mieneût. Tiaind que lai fanne y musé, elle se rembrué dains l'allou en rébiaint son petïngnat que dremaït dains ïn rondat²⁰⁾ piein de roudges krutches. Lai roitche virainne s'était refromê che vite que le fond de son haïllon demoérâ pris et qu'elle le dévoueré d'enne saitchie po se désentraipê.

nuit. On n'entendait pas un bruit, si ce n'est des rameaux secs qui tombaient des arbres.

Une fois dans la baume, elle s'assit sur un roc. Le petit sur les genoux, elle dévida son chapelet. Cela ne dura pas longtemps.

Tout à coup, le vent qui «avait» tombé se remit à «tirer», on ouït résonner la roche. C'était le milieu de la nuit. Le premier coup de la «minuit» frappa à l'église de Charmauvillers. La roche tournante trembla, craqua et puis vira soudain. La femme «au Milot» se signa et puis, sans perdre un petit instant, s'engouffra dans l'«alloir» et galopa dans la cave aussi bien éclairée que si le soleil «du midi avait donné».

Les vieilles gens ne disaient pas de mensonges. Il y avait un trésor. La voilà qui se met à puiser comme une folle dans les tonneaux pleins de louis et d'écus. Elle en remplit son «devantier», toutes ses poches, à déborder. Elle ne se lasse pas de voire luire l'or et l'argent.

Il ne faut pas une heure à l'horloge de la tour pour sonner les douze coups de «la minuit». Lorsque la femme y songea, elle se «rengouffra» dans l'«alloir» en oubliant son petiot qui dormait dans un «rondot» plein de rouges kreutzer. La roche tournante s'était refermée si vite que le fond de son jupon demeura pris et qu'elle le déchira d'une secousse pour se dépêtrer.

Lais Due! elle n'était pe encoé foeus de lai bâme d'aidroit qu'elle se baillé en vague que le popon était demoérê dains lai tiaîve. Elle baillé²¹⁾ in grôs raîlè et s'allé tchaimpê contre lai roitche virainne qu'elle tiudé faire ai virie ai côps de poing, de pie et de tiu. Poinne predju, lai pierre ne boudgé pe. Lai pouere fanne appélé â secoué tos les saints et saintes di Pai-raidis. Lai pouetche ne viré pe. Lai pouere fanne tchoyé siâssye.

Tiaind que le froid de lai neût lai fesét ai repoire son sené elle tiudé encoé checoure lai roitche virainne mains ne fesét dren pus d'aivaince. Foueche y feut bïn d'aibaindnê son petét l'afaint po redéchendre Dôs les Rans. Tiaind qu'elle airrivé en l'ôtâ le Milat était droit reveni de la mâsse de mieneût. El était bïn ébâbi de trovê voeûds le bré di popon et le yét de l'alcoffre.

Tiaind ç'ât qu'è voyét entrê sai fanne à poille, biaîve cman enne mouetche, lai tchoupe étchèrvoulê, caquaint des dents et sains le popenat, son poi s'heursené, et le froid y ritté le long de l'épenê di dôs. «Dâs laivoué tchois-te?» qu'è y diét en predjaint le siouessye. Elle déséttatché les écouenes de son devaintrie et enne pieudje de biaincs l'étius et de djânes louyis tchoyé chus le piaintchie. «Aissanne-me, Milat», qu'elle diét en son hanne,

Las Dieu! elle n'était pas encore hors de la baume tout à fait qu'elle «se donna en garde» que le poupon était resté dans la cave. Elle «donna» un grand cri et alla se jeter contre la roche tournante qu'elle tenta de faire tourner à coups de poing, de pied et de séant. La pauvre femme appela au secours tous les saints et saintes du paradis. Peine perdue, la pierre ne bougea pas. La pauvre femme tomba en faiblesse.

Lorsque le froid de la nuit la fit «à» reprendre son esprit elle essaya encore de secouer la roche tournante mais ne fit pas plus d'avance. Force «y» fut bien d'abandonner son petit «l'»enfant pour redescendre. Sous les Rangs. Quand «qu'»elle arriva à la maison le «Milot» était «droit» revenu de la messe de minuit. Il était bien surpris de trouver vide le berceau du poupon et le lit de l'alcoffre.

«Quand c'est qu'il» (lorsque) vit entrer sa femme à la chambre du poêle, blême comme un morte, la chevelure échevelée, claquant des dents et sans le pouponneau, ses cheveux se hérissèrent et le froid lui courut le long de l'épine du dos. «De là où tombes-tu?» qu'il lui dit en perdant le souffle. Elle détacha «les cornes» de son tablier et une pluie de blancs «l'»écus et de jaunes louis tomba sur le plancher. «Assomme-moi, Milot»,

en se bottaint ai dgenonyons devaint lu, «i aî predju note afaint dains lai tiaîve à trésoue. — Mâlhèvurouse! qu'és-te faît? I t'ai-vôs pouéetchaint bïn défendu d'y djemaîs entrê» ... Et peus, sâtaint chus lai raimesse èl écouveré les pieces d'oue et d'airdgent dains lai creupiôle qu'èl allé vudie dains le pouche. «Allans, housse! foeûs de ci, oue di Peut²²⁾), airdgent di Noi» qu'è raî-laît taint qu'è pouéyaît.

Le Milat et les véjins montennent vite en lai bâme et tiu-dennent éffondrê vou faire ai virie lai roitche virainne mains èls eunent bé faire, éproeuvê de lai virie, de lai dévirie, de lai boussê, de lai sôyevê, ès ne venyennent pe à côp de l'oeûvie. Foueche yôs feut bïn de léchie le pouere petïngnat de pai lu, dains lai tiaîve, et de s'en rallê en l'ôtâ. In grôs l'ôjé les sivé de ses âles et s'évoulé sains brut à capiron²³⁾ d'enne fuate. C'était lai tschuatte que se bottét ai heûlê en lai moue. Çoli poétchaît dget²⁴⁾). Els étint tus en pé de dgerenne. «C'ât l'airmatte di pouere petêt que s'évoule à pairaidis» ... que diét un de yos et peus ès se soingnennent trétus.

Le lendemain le maitîn, les doues trâs pieces d'oue vou d'airdgent qu'avînt rôlê dains les coinnats di poille n'étint pus que des petétes russattes²⁵⁾ de tchairbon.

qu'elle dit à son homme, en se mettant à genoux devant lui, «j'ai perdu notre enfant dans la cave au trésor». — «Malheureux, qu'as-tu fait? Je t'avais pourtant bien défendu d'y jamais entrer» ... Et puis, sautant sur le balai, il balaya les pièces d'or et d'argent dans l'ordurière qu'il alla vider dans le puits. «Allons, va-t'en, hors d'ici, or du Laid, argent du Noir» qu'il criaït tant qu'il pouvait.

Le «Milot» et les voisins montèrent vite à la baume et essayèrent (cuidèrent) de défoncer ou de faire «à» tourner la roche tournante mais ils eurent beau faire, essayer de la tourner, de la détourner, de la pousser, de la soulever, ils ne vinrent pas «au coup» de l'ouvrir. Force leur fut bien de laisser le pauvre petiot «de par lui» (seul), dans la cave et de s'en retourner à la maison. Un gros «l'»oiseau les frôla de ses ailes et s'envola sans bruit à la cime d'un épica. C'était la chouette qui se mit à hurler à la mort. Cela «portait frayeur». Ils étaient tous en «peau» de poule. «C'est la petite âme du pauvre petit qui s'envole au paradis» ... dit l'un d'eux et ils se signèrent tous.

Le lendemain «le» matin, les deux trois (quelques) pièces d'or ou d'argent qui avaient roulé dans les coins de la chambre du poêle n'étaient plus que de petites roulettes de charbon.

Vos se musêts prou les laîgres qu'en voichon dains lai mâjon di Milat, les tschaipelats qu'en dévudon, les mâsses qu'en feson ai dire.

Le temps péssé, cman l'âve di bie. Mâgrê tot, lai mère aivaît encoé l'échpoi de revouere son afaint vétiaint.

Lai voille de Nâ, tiaind que le Milat et les véjins, qu'ai-vînt lôvrê Dôs les Rans, feunent en lai mâsse de mieneût, sai fanne, sains aivoi pavou di Peut et peus des saibbaitous, se sâvé dains lai bâme. En aittendant que soinneuche le premie côp de lai mieneût elle se bottét ai dgenonyons et diét son tchaipelat.

Tot d'in côp l'ouere se yevét, tiré cman l'année devaint. Les roitches rombenennent et crôlennent. Le premie côp de lai mieneût tapé chus lai tiaimpainne dî môtie de Tchairmâvelaîs. Lai pierre creuché, viré tot bâlement cman enne dolaîje. Lai fanne à Milat s'embrué cman l'ouere dains l'allou, galopé dains lai tiaîve pieinne de ciérance²⁶⁾ et, sains piepe tchaimpê ïn côp d'oeil és bossas pieins de louysis et d'ëtius, sâté poire son afenat encoé coutchie chus les krutches di rondat. E veniaît de se révoillie, se frottait les oeîls, déraimaît des mains et des pies po se rémoinnê, aiche frâs qu'enne raite. E sôriét en sai mère en y tendant ses menattes cman enne petéte aindgeatte²⁷⁾ di bon Due qu'èl était.

Vous «se» pensez assez les larmes qu'on versa dans la maison du «Milot», les chapelets qu'on dévida, les messes qu'on fit «à» dire.

Le temps passa, comme l'eau du bief. Malgré tout, la mère avait encore l'espoir de revoir son enfant vivant.

La veille de Noël, lorsque le «Milot» et les voisins, qui avaient «veillé» Sous les Rangs, furent à la messe de minuit, sa femme, sans avoir peur du Laid et puis des «sabbateurs», se sauva dans la baume. En attendant que sonnât le premier coup de la minuit elle se mit à genoux et dit son chapelet.

Tout à couple vent se leva, «tira» comme l'année «devant». Les roches résonnèrent et tremblèrent. Le premier coup de la minuit «tapa» sur la cloche de l'église de Charmauvillers. La pierre craqua, tourna tout doucement, comme une barrière mobile de pâturage. La femme «au Milot» s'engouffra comme le vent dans l'«alloir», galopa dans la cave pleine de clarté et, sans même jeter un coup d'œil aux tonneaux pleins de louis et d'écus, sauta prendre son enfançon encore couché sur les «kreutzer» du «rondot». Il venait de se réveiller, se frottait les yeux, gesticulait des mains et des pieds pour se dégourdir, aussi frais qu'une souris. Il sourit à sa mère en lui tendant ses menottes comme un petit ange du bon Dieu qu'il était.

Elle n'attendéti pe que le derrie cōp de lai mieneût euche fri et le nuevieme cōp n'était pe encoé aivu tapē chus lai tiaímpainne di mōtie qu'elle était dje foeûs de l'allou. Enne aindgeatte tot vēti de biainc, envôju d'enne bieûve feumiere, teniaint ïn châbre, que l'almelle était enne londge ciaime de fue, les oeûls épluaints, se teniaït chus lai pouetche et y diéti: « Le bon Due t'é voidjē ton afaint poéche que t'és enne braîve dgens. Ce n'ât pe po toi que t'êtōs yeni ci tieuri de l'oue et de l'airdgent mains po lu. Cman les âtres è y fâré diaingnie son pain en lai chuou de son coue et i te veux ôtê les envies de djemais reveni aiprés ces trésoues ». D'enne main è drassé en l'air le châbre que breûlait sains feumê et è tendét l'âtre vés lai roitche virainne en diaïnt: « Ai païtchi d'adjed'heûs, roitche que vire, te ne virerés pus ». L'aindgeatte remonté à cie cman enne éyuje en léchaint derrie lé enne trïnnèe de bieûve feumiere. In cōp de toinngerre creuché dains les nues et rétouinné longtemps dains les roitches di Vadez. Lai pouere fanne n'attendé pe son réchte et, ai grôs lains, ritté aivâ le seintie que moinnaît Dos les Rans. Lai tierre aivaît trembié che foue qu'è y eut des aivâleux, des dérâbyes, ïn pô païtchot. S'en ne serait pus retrové lai bâme, l'allou et lai tiaîve de lai roitche virainne ç'ât que tos les roitches aivïnt

Elle n'attendit pas que le dernier coup de « la minuit » eût frappé et le neuvième coup n'avait pas encore été « tapé » sur la cloche de l'église qu'elle était déjà hors de l'« aloir ». Un ange tout vêtu de blanc, enveloppé d'une fumée bleue, tenant un sabre, « que » la lame était une longue flamme de feu, les yeux étincelants, se tenait sur la porte et lui dit: « Le bon Dieu t'a gardé ton enfant parce que tu es une brave personne. Ce n'est pas pour toi que tu étais venu ici chercher de l'or et de l'argent mais pour lui. Comme les autres il lui faudra gagner son pain à la sueur de son corps et je veux t'ôter « les envies » de jamais revenir après ces trésors ». D'une main il dressa en l'air le sabre qui brûlait sans fumer et il tendit l'autre vers la roche tournante en disant: « A partir d'aujourd'hui, roche qui tourne, tu ne tourneras plus ». L'ange remonta au ciel comme un éclair en laissant derrière lui une traînée de fumée bleue. Un coup de tonnerre craqua dans les nuages et se répercuta longtemps dans les roches du Vaudez. La pauvre femme « n'attendit » pas son reste et, à grands bonds, courut « aval » le sentier qui menait sous les Rangs. La terre avait tremblé si fort qu'il y eut des glissements de terrain, des éboulements, un peu partout. Si l'on ne « saurait » plus retrouver la baume, l'« aloir » et la cave de la roche tournante c'est que tous les rochers avaient « déroché » jusqu'au Doubs. Comme l'avait

déroeutchie djunque à Doubs. Cman l'aivaît dit l'aindgeatte ai l'almelle de fue lai pierre que viraît n'é pus djemaîs virie. Sains çoli lai fanne à Milat n'airait saivu s'envoidjè, tôt vou taîd, d'éprouevé d'allé, lai neût de Nâ, pujie des pieces d'oue vou d'airdgent dains les bossas de lai roitche virainne. Enne tchôse chure ç'ât qu'elle y serait demoérê emprijenê et que l'aindgeatte ne lai serait pe veni désendgeolé.

Di covent qu'en baitéchon li pus taîd è n'y demoére pus que lai pierre de traivie de lai pouetche d'entrée, qu'ât quâsi encrotte dains in bouetchet, et enne ferme qu'é ai nom, en ne saît poquo, Roudge mâjon. (Conté par † Justin Joly, Cerneux-Godat.)

dit l'ange à la lame de feu la pierre qui tournait n'a plus jamais tourné. Sans cela la femme au «Milot» n'eût su s'empêcher, tôt ou tard, d'«éprouver» d'aller, la nuit de Noël, puiser des pièces d'or et d'argent dans les tonneaux de la roche tournante. Une chose sûre c'est qu'elle y serait demeurée emprisonnée et que l'ange ne la serait pas venu «désengeôler».

Du couvent qu'on bâtit là plus tard il ne demeure plus que «la pierre de travers» (le linteau) de la porte d'entrée qui est presque enfouie dans un buisson, et une ferme «qui a à nom», (que l'on nomme) on ne sait pourquoi, Maison rouge.

¹⁾ jadis, autrefois. — ²⁾ ou lai roue de lai neût, entre chien et loup, à la tombée de la nuit. — ³⁾ Village franc-comtois situé en face du Noirmont. ⁴⁾ «alloir», sorte de corridor, de vestibule de grenier. Cfr. «alloir» dans le Glossaire des patois romands. — ⁵⁾ ou vêchés. — ⁶⁾ Montagne des Bois, ancien nom des Franches Montagnes. — ⁷⁾ La commune des Bois comprend les sections de Sur et Sous les Rangs. Le «ran» est une arête, un talus, une crête. Les vieux actes écrivent Sur ou Sous le Ran(g). — ⁸⁾ cheminée de bois dont le couvercle, le vire-ouere (tourne-vent), est mû par un tige de fer depuis la cuisine. — ⁹⁾ bûchettes de sapin bien sèches qu'on allumait dans un petit four, nommé foinnet a, pour éclairer la cuisine. — ¹⁰⁾ âtre surélevé formé de pierres heursen è (hérissées), posées côte à côte, debout. — ¹¹⁾ tisonna, «fourgonna». — ¹²⁾ La roche tournante, à en croire la légende, devait se trouver sur la colline où est bâtie la ferme actuelle de la Maison rouge, qui domine le hameau de Sous les Rangs. — ¹³⁾ Il n'existe pas de fermes de ce nom dans la commune des Bois. Il y a par contre une ferme de la Deûte, dans celle de Saignelégier. La dalle nacrée se nomme deûte, laive, pierre rosse (pierre rousse), en patois. Joux signifie forêt; ce mot se retrouve dans de nombreux «lieux-dits». Le village de Lajoux se trouve dans le district de Moutier. — ¹⁴⁾ Prononcez souin.nin.n. — ¹⁵⁾ une baume est une caverne. — ¹⁶⁾ les amas de neige, les congères. — ¹⁷⁾ On ne dit pas que le vent souffle mais qu'il «tire». — ¹⁸⁾ une petite «poussée». — ¹⁹⁾ On dit que le soleil, la lune «donnent» et non qu'ils brillent. — ²⁰⁾ sorte de seau très bas. — ²¹⁾ On dit «donner» et non pousser un cri. — ²²⁾ On ne doit point appeler le diable par son nom mais dire le Laid, le Noir, l'Autre, etc. etc. — ²³⁾ On dit aussi lai boq'atte pour la cime de l'arbre. — ²⁴⁾ Cela «porte d'get», cela donne le frisson. — ²⁵⁾ petite roue métallique à manche, dentelée, pour découper la pâte des beignets. — ²⁶⁾ ciérance et raivou sont synonymes, mais raivou signifie plutôt lumière, lueur (d'incendie, souvent). — ²⁷⁾ ange est féminin en patois, comme serpent, poison, lièvre, etc. tandis que fourmi, vis, idée, etc. sont masculins.